

---

## Fin des travaux du parvis et des abords de la tour Jacquemart

---

L'aménagement du parvis et des abords de la tour Jacquemart est terminée et la circulation sur la voie, située au nord de la Tour, rétablie. L'inauguration officielle de la fin du chantier de restauration a été programmée pour le 22 septembre. En attendant Romains et visiteurs vont pouvoir se réapproprier ce nouvel espace qui offre désormais une vue dégagée sur la côte Jacquemart, laquelle s'est parée pour l'occasion d'une multitude de papillons : une invitation à visiter le centre historique.

L'aménagement du parvis et des abords de la tour Jacquemart - aujourd'hui entièrement restaurée - s'inscrit dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine de la ville. Il vise à renforcer l'attractivité du centre-ville et à contribuer tant à son dynamisme touristique que commercial.

Pour ceux qui s'en souviennent, la tour Jacquemart se dressait, il y a encore peu, telle une forteresse imprenable, entourée de son muret, surmonté de grilles, interdisant son accès et obstruant la vue, qui plus est, sur la côte Jacquemart.

Aujourd'hui, les grilles ont été retirées pour laisser la place à des gradins en pierre de Ruoms - à l'instar des emmarchements situés au nord de la Tour - gradins sur lesquels, tout un chacun pourra venir s'installer pour lire, déjeuner, se poser, bavarder...

En pied de tour, une pelouse a été fraîchement semée, tandis qu'à proximité des arbres - des chênes rouges (crimson spire) et un prunier à fleurs - ont été plantés, de même que des arbustes, au sein de jardinières situées de part et d'autre de la Tour. En parallèle, une dizaine de banquettes en pierre ont été installées ainsi que sept arceaux à vélos.

Ç'en est fini également du goudron qui cernait ce monument emblématique. Le bitume a été remplacé par des pavés porphyres, comme ceux de la place Maurice-Faure, un choix esthétique qui permet de mettre en cohérence tous les lieux historiques du centre-ville. Au total, ce sont quelque 160 000 pavés qui auront été posés pour un volume global de pierres de 300 tonnes et une surface couverte de 1 645 m<sup>2</sup>.

Il s'agissait, au final, de repenser cet espace, afin d'en faire une zone apaisée. Pour ce faire, les cheminements piétons ont été favorisés et les aménagements pour les personnes à mobilité réduite renforcés pour chaque commerce. Un système de bornes amovibles, relié au Centre de Supervision Urbain, a également été créé. Et la fontaine, sur lequel trône le cygne - parti un temps se refaire une beauté - a été dotée d'un nouveau système plus économe en eau ; elle a, par ailleurs été légèrement avancée, afin de réduire la vitesse, limitée à 20km/h, s'agissant d'une zone de rencontre.

## Pavés porphyre, on vous en dit plus

---

- Pour les zones piétonnes, les pavés sont posés à sec sur un lit de graviers ; on coule ensuite un ciment très liquide pour faire le joint entre les pavés, le lit de graviers et la fondation béton.
- Sur la voirie, on utilise un lit de béton sur lequel les pavés sont directement collés. Or, ce lit de béton nécessite un temps de séchage important, c'est ce qui explique que la voirie a dû rester fermée à la circulation 3 semaines durant, alors que les travaux semblaient terminés.

## Le saviez-vous ?

---

**Selon la légende, « Celui qui, par deux fois, boit l'eau du cygne, ne quitte plus Romans ! »**

Romans a toujours disposé de sources abondantes. Néanmoins, dans la première moitié du XIXe siècle, l'augmentation de la population est telle, surtout dans la partie haute de la ville, qu'elle nécessite l'installation de nouvelles fontaines. Un projet particulièrement onéreux qui, si l'on en croit les documents de l'époque, a bien du mal à aboutir. Ce n'est qu'en septembre 1848 que le conseil municipal accepte de s'engager. Au lendemain de la proclamation de la II<sup>e</sup> République, les édiles estiment en effet qu'il faut « donner du travail aux chômeurs ».



Des travaux sont alors entrepris pour canaliser les eaux de Mours. Le 18 septembre 1851, le Conseil municipal annonce les emplacements de 30 bornes et fontaines, parmi lesquelles « une borne avec cygne au levant du Champ de mars ». Au départ il est prévu d'acquérir deux cygnes et deux coquilles pour un montant de 150 francs-or mais, au final, un seul sera acheté. Un devis en date du 1<sup>er</sup> août 1852 précise qu'il sera installé au pied de Jacquemart du côté Nord.

En 1853, le réseau est terminé à l'issue de deux ans de travaux. Les bornes et fontaines sont mises en place en avril et parmi elles, sans doute, le cygne. L'eau qui s'en écoule se déverse alors dans un abreuvoir situé au pied de la tour, côté sud, à proximité du marché aux ânes et aux chevaux.

Cependant, au début de la III<sup>e</sup> République, vers 1875, l'eau ne suffit plus à satisfaire les besoins d'une population qui ne cesse de croître. En mars 1877, la municipalité estime que l'eau qui s'écoule du cygne est gaspillée, que le débit ainsi perdu « nuit aux autres fontaines » et décide de remplacer le cygne par une borne-fontaine intermittente. C'est seulement après 1885 que de nouvelles conduites d'un débit plus élevé sont construites et que le cygne sera remis en place...

**Source : Association de « Sauvegarde du patrimoine romain-péageois »**